

ARRETE n° 24-167

Portant nomination du Responsable de la mention de Master RE

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement.

Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1^{er} juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1^{er} septembre 2022.

ARRETE

Article 1 :

Madame Myriam MAUMY- Maitre de Conférences est nommée Responsable de la mention de Master « Risque et Environnement » (RE) à compter du 21 mai 2024 jusqu'au 20 mai 2028.

Article 2 :

Cette fonction relève des « activités d'intérêt pédagogique » du Référentiel d'Equivalences Horaires.

Fait à Troyes, le 21 mai 2024

Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT

Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressé

DRH

Diffusion générale : www.utt.fr